

# Les limites du volontarisme politique

Par **Alain CAMBIER**

Docteur en philosophie,  
professeur en classes préparatoires, Faidherbe - Lille

« Si je veux, j'ordonne ; ma volonté tient lieu de raison »<sup>1</sup> : la formule en impose et illustre bien le volontarisme politique qui était censé servir de clef de voûte à la monarchie absolue. Mais celle-ci relevait, en réalité, du règne de l'imaginaire, puisque faire croire que le destin d'un pays puisse relever de la volonté d'un seul homme – fût-il le roi – revenait à entretenir la pire des superstitions<sup>2</sup>. Pourtant, aujourd'hui, le volontarisme politique est de nouveau revendiqué comme une panacée. Que ce soit sur le plan économique ou politique – aller chercher la croissance économique « avec les dents », réaliser la rupture, etc. –, les « je veux » se multiplient, de manière obsessionnelle, dans les discours officiels<sup>3</sup>. Comme s'il suffisait de vouloir pour pouvoir... En proclamant que tout est possible, on commet un déni de réalité dangereux. Plus qu'une méprise sur la nature de l'action politique, ce volontarisme politique met au jour, jusqu'à la caricature, les travers de notre constitution actuelle. C'est pourquoi certains pointent une dérive vers une « monarchie élective »<sup>4</sup>. Mais le volontarisme dont il est ici question ne fait-il pas planer une menace plus pernicieuse encore que celle d'une régression monarchique ?

Les limites du volontarisme en morale ont été pointées depuis longtemps. Faire dépendre l'attitude morale d'un pur rapport entre soi et soi-même, de la fermeté des résolutions que l'on peut prendre en se prenant soi-même à témoin, ne conduit qu'à l'impasse. Car, comme l'avait souligné St-Augustin, dans la solitude de l'intimité, le vouloir est toujours *velle* et *nolle*, vouloir et ne pas vouloir en même temps : « D'où vient ce fait monstrueux ? [...] L'âme commande que l'âme veuille, qui n'est pas autre qu'elle-même, et néanmoins elle ne fait rien »<sup>5</sup>. Plutôt que de compter sur la pureté de sa volonté pour éviter les fautes, il vaut mieux se mettre d'abord en condition pour ne pas les commettre. En ce sens, Rousseau avait parfaitement compris le problème en affirmant : « J'en ai tiré cette grande maxime de morale, la seule peut-être d'usage dans la pratique, d'éviter les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts »<sup>6</sup>. Nous pouvons mesurer ici toute la distance qui peut séparer la stérilité d'un volontarisme purement moral de l'efficacité d'une approche éthique des problèmes de la conduite humaine. Le traitement éthique pose la question des conditions dont toute volonté est tributaire. Or ce qui fait défaut au volontarisme politique est aussi une approche éthique des situations humaines.

## Du décisionnisme à l'aventurisme politique

Le concept d'éthique relève étymologiquement de la notion grecque d'*éthos* qui désignait le caractère moral des hommes forgé par l'habitude et il renvoie au puits de légitimité que constituent les mœurs pour l'action politique. Celle-ci ne peut être efficace si elle prétend reposer exclusivement sur le libre arbitre d'un seul homme qui ferait de son Moi souverain l'unique principe. Toute politique qui se fixe « l'électrochoc » comme méthode de thérapie en vient à remettre

en cause ce qui constitue les mœurs aussi bien collectives que privées, c'est-à-dire l'esprit d'une nation, et joue ainsi à l'apprenti sorcier. Tout changement implique nécessairement que quelque chose demeure, à l'aune de quoi il peut alors être mesuré. Or, c'est l'*éthos* républicain lui-même qui semble aujourd'hui remis en question par un décisionnisme exacerbé. On croit parfois poser des fondations alors que l'on ne fait que déconstruire et ruiner. Sous prétexte de modernisation, des principes fondamentaux – comme le rôle irremplaçable du juge, le sens de la continuité de l'État, le respect de la laïcité inscrite dans la constitution, l'autonomie des rouages de l'administration, la place du service public, etc. – sont ainsi mis en péril. Prétendre qu'agir consiste à choquer – dans tous les sens du terme – ne conduit qu'à une conception disruptive du fonctionnement de l'État qui lui ôte alors le sens dont il se réclame : « Le pouvoir le plus immense est toujours borné par quelque coin... Il y a dans chaque nation un esprit général, sur lequel la puissance est fondée ; quand elle choque cet esprit, elle se choque elle-même, et elle s'arrête nécessairement », remarquait Montesquieu<sup>7</sup>. Le triomphe du décisionnisme politique ne remet pas seulement en question les statuts, les fonctions et les institutions elles-mêmes, mais il conduit surtout à l'aventurisme politique. Moderniser ne peut consister à prétendre que tout pourrait sortir de tout, au gré des saccades d'une volonté qui se justifierait en se réclamant d'un état d'urgence permanent qu'elle aurait elle-même décrété, sans rien hiérarchiser. Le sens des événements n'est pas suspendu à l'idée censée les produire, mais renvoie au projet concret d'un avenir qui s'élabore et mûrit dans la coexistence sociale et le creuset collectif. Comme le disait Merleau-Ponty, il est indispensable de « distinguer l'aventurier de l'homme d'État, l'imposture historique et la vérité d'une époque »<sup>8</sup>.

## Un volontarisme envahissant

Le risque de l'aventure politique est d'autant plus grand lorsqu'on cherche à incarner, à soi seul, l'action politique : en réduisant les contre-pouvoirs<sup>9</sup>, en forçant la main du Parlement, en corrompant le rôle même qu'en démocratie l'opposition doit jouer, en abaissant la fonction ministérielle au profit de conseillers personnels, voire en prétendant faire évaluer les « performances » de l'action ministérielle par un organisme privé. L'aveu d'impuissance dans certains domaines<sup>10</sup> renforce la tentation de s'immiscer dans d'autres qui ne sont pas de son ressort. Or, la conséquence s'avère redoutable : en voulant s'occuper de tout, en faisant tout relever de son pouvoir discrétionnaire, le volontarisme peut se montrer liberticide. Souvenons-nous encore de ce que disait Montesquieu : « La monarchie se perd lorsque le Prince veut tout faire par lui-même ; qu'il ambitionne les détails ; que là où il ne peut pas agir, il ne veut pas qu'on agisse, et que là où il ne peut pas examiner, il ne veut pas qu'on examine ; lorsqu'il croit qu'il montre plus sa puissance en changeant l'ordre des choses qu'en le suivant ; lorsqu'il ôte les fonctions naturelles des emplois pour les donner arbitrairement à d'autres ; lorsqu'il est trop jaloux de ses tribunaux et de ses grands et pas assez de son Conseil ; en un mot, lorsqu'il est plus amoureux de ses fantaisies que de ses volontés »<sup>11</sup>. La confusion des genres n'est pas seulement une faute de goût, elle se transforme en faute politique quand elle conduit à la confusion des ordres<sup>12</sup>.

## Dérive monarchiste ou populiste ?

Dans la monarchie absolue, le souverain puisait sa légitimité non seulement du paroxysme de puissance politique dont il disposait, mais avant tout du principe de représentation dans lequel il se drapait. Sa volonté relevait de son métacorps royal incarnant la puissance publique. Cette représentation exigeait un genre supérieur d'existence qui puisse coïncider avec cet être public qu'il s'agissait de donner à voir. C'est pourquoi des mots comme grandeur, majesté, gloire, dignité et honneur pouvaient, dans le cadre de la monarchie, avoir un sens et faire la différence avec le simple despotisme. Or, en entretenant la confusion entre chef d'État et chef d'entreprise, la dimension même de l'action politique se retrouve réduite à une technique de *management* exclusivement adaptée à la sphère privée. En outre, en prétendant se mettre en scène « tel qu'il est », la fiction politiquement fondatrice sur laquelle repose la légitimité du pouvoir d'État n'opère plus

et laisse place, sous prétexte de transparence, à la « starification » aveuglante, par la presse *people*, de la gestuelle triviale de l'individu censé représenter la puissance publique. Montesquieu affirmait que le principe de la monarchie est l'honneur, celui de la république la vertu, mais il faut ajouter que le principe de la démocratie moderne repose justement sur le caractère inappropriable du pouvoir, sur son caractère infigurable, son impersonnalisation.

Si la démocratie prend le contre-pied de la monarchie en vidant le pouvoir de tout titulaire propre, elle ne peut que se situer aux antipodes d'un régime qui prétend faire de la volonté personnelle d'un seul le centre de gravité de toute la vie politique d'un pays. Mais si la démocratie remet également en question le principe de représentation iconique sur lequel la monarchie absolue s'articule, elle ne peut non plus trouver son compte dans un imaginaire de pacotille<sup>13</sup>, c'est-à-dire dans la mise en scène idolâtre des arcanes du pouvoir et de ses rodomontades.

<sup>1</sup> Cf. la formule latine : « *Sic volo, sic jubeo, stat pro ratione voluntas* ».

<sup>2</sup> Cf. Spinoza, *Traité politique*, chapitre 6, §§ 3-4.

<sup>3</sup> « *Quand il y a une volonté politique à la tête du pays, c'est la France qui se remet en marche* », discours du 18 janvier à Sens.

<sup>4</sup> Expression utilisée par Laurent Joffrin, directeur du journal *Libération* ; thèse également soutenue par Patrick Rambaud dans son ouvrage sorti chez Grasset le 30 janvier. Cf. également l'appel du 14 février « Pour une vigilance républicaine », publié dans *Marianne* n° 565. Rappelons cependant que Maurice Duverger avait déjà, en son temps, qualifié la V<sup>ème</sup> République de « monarchie républicaine ».

<sup>5</sup> Saint-Augustin, *Confessions*, VIII.

<sup>6</sup> Rousseau, *Les Confessions*, II.

<sup>7</sup> Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*.

<sup>8</sup> Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*.

<sup>9</sup> Cf. notre théorie des média-corps que nous avons développée dans *Qu'est-ce que l'État*, éd. Vrin, Coll. Chemins Philosophiques.

<sup>10</sup> « *Le débat sur le pouvoir d'achat est absurde. Qu'est-ce que vous voulez que je fasse ? Que je vide les caisses déjà vides* », conférence de presse du 8 janvier. Il s'agit d'un aveu d'impuissance dont le volontarisme devrait tirer des leçons d'humilité et qui est révélateur, *a posteriori*, de l'imposture de promesses irresponsables.

<sup>11</sup> Montesquieu, *Œuvres complètes*, éd. La Pléiade, II.

<sup>12</sup> Au sens pascalien du terme : respectivement la chair, l'esprit et la charité.

<sup>13</sup> Qui confond *Realpolitik* et *reality show*, dans le seul but de divertir pour empêcher de réfléchir.